

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2013

---

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,  
DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER  
ÉLECTORAL - (N° 701)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 211

présenté par  
M. Guilloteau

-----

### ARTICLE 14

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.